



Trame du plan d'action

Les axes de votre plan d'action sont personnalisés au regard de votre organisation, de vos moyens et ressources disponibles.

- A tout moment, vous pouvez bénéficier d'un appui, de l'accompagnement et/ou de conseils des interlocuteurs de la Ressource Handicap Formation pour élaborer votre plan d'action.

A l'issue de la période de mise en œuvre de votre plan d'action, un temps de bilan réalisé avec les interlocuteurs de la RHF vous permettra de mesurer vos progrès en matière d'accueil du public en situation de handicap et de définir les suites possibles pour maintenir votre structure dans une démarche active.

A PROPOS DE LA TRAME DU PLAN D'ACTION...

La structure du plan d'action est libre : chaque organisme de formation peut l'organiser selon ses préférences.

- Mais afin de vous aiguiller dans cette étape, les interlocuteurs RHF mettent à votre disposition une trame que vous pouvez choisir de reprendre ou non.

○

Contexte

Quels facilitateurs et quels obstacles majeurs au développement d'une politique handicap d'amélioration de l'accessibilité au sein de votre établissement avez-vous identifié ?

(NB : Personnel dynamique et sensibilisé, bonne connaissance du réseau de professionnels et des ressources, référent handicap formé...)

ATOUS ET FACILITATEURS	
FREINS ET OBSTACLES	

Perspectives

Quelles sont les actions que vous souhaitez menez en priorité ? Combien de temps vous donnez vous pour les réaliser ?

(NB : Sur la base d'une estimation et sans engagement de votre part.)

ECHEANCIER	AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

PARTIE A : PILOTAGE GLOBAL DE L'ACCESSIBILITÉ

1/ Politique en faveur du handicap

Rôle et missions du/ des référent(s) handicap au sein de votre structure

- Formation spécifique
- Communication autour de ce poste

Sensibilisation et montée en compétences des équipes en matière de handicap

- Actions de sensibilisation et/ou de formation
- Analyse des besoins de votre structure
- Développement des compétences de vos équipes

Savoir mobiliser les expertises, outils et réseaux de collaborateurs

- Connaissance du réseau des acteurs du handicap
- Travail avec les acteurs du handicap
- Articulations en interne en matière d'adaptation

2/ Accessibilité

Veille légale et réglementaire

- Connaissance et maîtrise des obligations légales et réglementaires
- Transmission de l'information en interne
- Identification des objectifs à atteindre pour répondre aux attentes réglementaires et législatives

Accessibilité des informations, informations sur l'accessibilité

- Prise en compte des spécificités liés au handicap et réflexion sur le mode de diffusion de l'information
- Diffusion d'une information sur le niveau d'accessibilité de l'établissement et de ses actions de formation
- Information sur les conditions de déroulement de la prestation et sur les modalités d'accès des personnes en situation de handicap

L'accessibilité du bâti

- Réflexion sur l'élargissement possible de l'accessibilité du cadre bâti à tout type de handicap

L'accessibilité et l'adaptation des outils pédagogiques et des savoirs

- Mise en place d'actions pédagogiques accessibles
- Prise en compte des spécificités liées au handicap dans la conception des outils pédagogiques

Démarche d'amélioration continue

- Evaluation des pratiques en matière d'inclusion
- Evaluation des pratiques en matière d'accessibilité
- Recueil des témoignages et doléances des stagiaires et du personnel éducatif

PARTIE B : PARCOURS DU STAGIAIRE

1/ Accueil du stagiaire et élaboration d'un parcours personnalisé

Processus d'identification des publics et des situations de handicap

- Actions pour identifier les situation de handicap en amont de la formation
- Communiquer sur l'accessibilité de la formation pour instaurer un climat de confiance

Anticipation et définition des besoins spécifiques

- Focus sur les liens avec l'entreprise lors des périodes en stage et/ou en alternance

2/ Accompagnement et suivi du stagiaire

Mise en œuvre des mesures de compensation

- Mobilisation des expertises pour compenser les situations de handicap
- Continuité des mesures de compensation lors des périodes en entreprise

Suivi du stagiaire en situation de handicap

- Gestion et prévention des ruptures de parcours
- Suivi lors des périodes en entreprise

Gestion de la sortie de formation

- Dispositif d'accompagnement et de suivi à la sortie de la formation (bilan)
-